

Réponse aux déclarations préalables

Le DASEN a répondu aux déclarations préalables notamment celle du SE-UNSA qui abordait des points précis : diminuer la pression et les injonctions multiples, donner à nos élèves et à leur(s) enseignant(s) les moyens de réellement pouvoir travailler en ligne sur des serveurs et avec du matériel que certains n'ont pas. Nous avons aussi demandé que nos collègues soient protégés lorsqu'ils accueillent les enfants de soignants. Dernière chose, nous avons rappelé que nos collègues sont aussi et souvent des parents et qu'en plus de tout leur travail ils doivent aussi s'occuper de leurs propres enfants.

- **Continuité pédagogique** : le recteur a engagé des négociations avec la Poste pour qu'il n'y ait plus nécessité de se déplacer pour distribuer les enveloppes. Je laisserai le recteur s'exprimer la semaine prochaine sur le sujet. Le National a pris le relais et quelque chose devrait aboutir. Cela devrait répondre aux inquiétudes des familles et personnels.

- **Pression** : on a eu une très belle réponse collective des personnels de l'Éducation Nationale. On constate qu'en un temps extrêmement court il y a eu une adaptation forte de chacun avec la volonté de bien faire. Au-delà même de la peur du virus et des demandes des institutions, il y a aussi cette pression que les personnels s'imposent en essayant de servir le mieux possible. Il est important que les personnels se protègent aussi, pas que contre le virus. Le lien avec les familles est important, il vaut mieux travailler sur l'approfondissement. Il faut se préserver et ne pas passer toute sa journée sur les outils numériques.

C'est le message que le recteur et l'équipe départementale souhaitent passer.

- **Carte scolaire** (demande de report) : la temporalité qui est la nôtre aujourd'hui ne sied pas aux circonstances, nous ne sommes pas très à l'aise. Nous avons des choses à respecter notamment concernant le mouvement. Au niveau national il y a des échanges à ce sujet, le ministre en a conscience et nous respecterons le calendrier qu'il nous demandera. Je ne peux pas en dire plus, cela ne dépend pas de moi ni même du recteur.

- **Propos de la porte-parole du Gouvernement**. Nous avons eu une réunion avec le recteur ce matin. Elle semble avoir fait amende honorable, ses propos n'ont pas été bien reçus non plus par les responsables de l'Éducation Nationale. L'ensemble des personnels s'est senti heurté par ses propos, surtout au moment où les collègues font autant d'efforts pour s'adapter, ces propos n'étaient pas les bienvenus.

- **Protections des personnels pour l'accueil des enfants de soignants** : Un petit passage « CHSCT » logique durant cette CAPD. Ce qui est de ma compétence c'est la capacité à agir au niveau des collectivités lorsqu'on nous remonte des difficultés. Nous intervenons régulièrement dans ce cas. Mais nous appliquons les consignes nationales. Il y aura vraisemblablement des ajustements.

Quelle est la position du préfet costarmoricain concernant le déplacement de parents pour aller chercher des feuilles de travail à l'école ? Des parents ont été verbalisés. Certains IEN sont intervenus pour interdire le dépôt-retrait de documents papier.

DASEN : c'est vrai que nous avons eu quelques retours de familles du fait de ce refus du motif. En réunion avec l'ARS et les 4 préfets, nous avons travaillé sur la nécessité d'une solution alternative, d'où les pourparlers avec la Poste. Aujourd'hui, si des familles sont obligées de se déplacer, le préfet dit qu'il faut cocher la case : motif familial impérieux. Si on souhaite sécuriser le déplacement, le directeur de l'école peut rédiger une autorisation.

IENA : hier soir a été envoyée à l'ensemble des directeurs et chefs d'établissement la possibilité de remplir, pour les parents qui en ont besoin, une autorisation à se déplacer pour venir chercher des documents (sans regroupement).

DASEN : cela dit on devrait bientôt ne plus avoir besoin de se déplacer. Dans certains cas nous avons pu prêter du matériel informatique, à condition d'avoir une connexion.

Pourquoi les fiches opérationnelles ne sont pas envoyées aux représentants des organisations syndicales ?

DASEN : c'est un envoi rectoral sur les boîtes professionnelles, c'est pour cela que même nous ne les recevons pas assez vite. Mme Le Brozec a déjà fait remonter cette remarque.

Les informations sont parfois contradictoires entre le rectorat et les déclinaisons locales.

DASEN : c'est bien étendu le message du rectorat qu'il faut mettre en œuvre : donc finalement il faut cocher « motif déplacement pour achats de fournitures nécessaires à l'activité pro ».

SE-UNSA : *Nous tenions à insister sur les précautions et les gestes barrière, impossibles à mettre en œuvre en maternelle. Nous répétons que les directeur·rices sont particulièrement exposés : ils sont soumis à une succession d'ordre contre-ordres, en relation avec les mairies, leurs collègues, les parents et ils doivent aussi préparer leur classe et ont aussi des enfants. Dans ce contexte, les rappels Affelnet ont été très mal perçus. N'aurions-nous pas pu attendre un peu ?*

DASEN : pour l'instant le calendrier Affelnet n'a pas été desserré. Ce calendrier nous échappe également. Lors d'un prochain échange avec le recteur j'aurai l'occasion d'intervenir sur ce sujet car il y a beaucoup de remontées dans ce sens. A suivre.

A propos de l'accueil enfants de soignants : Doit-on regrouper pour alléger les équipes ou les « éparpiller » ?

DASEN : c'est un sujet complexe. Nous avons déjà procédé à des regroupements puisqu'en moyenne, nous avons environ 110 écoles (sur 353) ouvertes pour accueillir les enfants de soignants. Sur ces 110 nous avons 17 regroupements. En moyenne sont accueillis 3 à 4 enfants par école. Cela limite un certain nombre de risques. Un certain nombre de familles n'est pas en faveur du regroupement. Il n'y a

pas de doctrine en tant que telle, mais s'il y a possibilité de regrouper dans un périmètre proche, nous le faisons dès que possible. Cela varie en fonction aussi de la situation sanitaire. Nous n'avons rien contre à la condition qu'on n'arrive pas à un regroupement de trop d'enfants.

Situation des collègues qui se sont retrouvés face à des enfants de soignants avec un seul parent concerné. On a laissé des directeur-rices seuls face à ces situations. Un réel soutien à la profession et un accompagnement de la hiérarchie directe est demandé pour ceux qui font preuve de solidarité spontanément.

DASEN : il y a en effet une évolution des professions à accueillir. Si les directeur-rices sont en difficulté par rapport à cet accueil, il faut absolument que les IEN soient dans la boucle. Cela est déjà arrivé. La notion de deux personnels soignants n'a pas été mise en œuvre au niveau académique. Actuellement nous ne sommes pas débordés par le nombre d'enfants à accueillir. Cela ne correspond pas à ce que vous demandez mais cela facilite l'organisation des familles de soignants. Cela sera sûrement redéfini lorsque la situation du 22 s'aggraverait.

SE-UNSA : *Les tensions directeurs / parents ont été évoquées mais il peut aussi y en avoir avec des municipalités. Certains enseignants sont surpris de voir des municipalités fermer leurs écoles pour protéger leurs personnels municipaux alors qu'ils sont volontaires et prennent des risques... De plus certains élus ne font pas le nécessaire pour respecter les règles d'hygiène.*

DASEN : il faut nous en tenir informés, nous interviendrons.

Liste d'Aptitude de Direction

IENA : cette année 23 demandes (36 en 2019, 18 en 2018). Une demande non prise en compte car elle est parvenue hors délai.

- 14 de demandes de personnes Faisant Fonction en 19/20. **11 avis favorables** et donc inscrits de droit (18 l'an dernier).

- 3 avis réservés : entretien. 2 parmi eux ne se sont pas présentés pour raison médicale. Le 3ème n'a pas souhaité poursuivre sa demande.

- 5 premières demandes avec entretien : **3 avis favorables**. 1 avis défavorable. 1 non-présentation excusée.

- 4 demandes de réinscription : 3 demandes qui n'étaient pas nécessaires car les personnes avaient occupé au moins 3 ans une direction. Une autre personne obtient **un avis favorable** à l'issue de l'entretien.

En ce qui concerne l'avis défavorable les trois organisations syndicales ont indiqué qu'elles étaient contre rappelant notamment que certaines personnes occupaient parfois des postes de direction sans les avoir demandés... **7 votes contre des représentants des personnels**

Congé de Formation Rémunérée

IENA : Dotation 2020/2021 = 30 mois, donc stabilité (*dans la dotation infime...*)

Maintien des critères d'attribution :

- Poursuite du cursus
- Intérêt de la demande au regard des besoins de l'institution (breton, LV, FLE, nouvelles tech)
- Renouvellement demande
- AGS

4 personnes ont obtenu des congés de formation (9 mois pour 3 personnes souhaitant se former en breton, et 3 mois pour une formation en... breton).

Eu égard aux besoins de l'institution, le peu de moyens de formation est octroyé pour le bilingue excluant toute possibilité pour d'autres personnes... Nous avons donc rappelé que les moyens étaient bien trop faibles et totalement insuffisants pour une réelle possibilité de formation...

D'où notre vote contre (7 votes contre)

QUESTIONS DIVERSES

SE-UNSA : les collègues en formation CAPPEI : on nous a informé qu'ils seraient en formation la semaine proche et pendant 15 jours. J'ai connaissance de collègues qui n'ont pas de solution et devront garder leurs enfants, et en plus de la formation, continuer à suivre leurs élèves.

IENA : nous ne savons pas si nous aurions la possibilité d'assurer un remplacement. C'est bon désormais et donc facilitant pour les collègues concernés puisqu'il est prévu que des remplaçants prendront la classe à distance (*certes mais forcément en prenant attache des collègues concernés...*).

SE-UNSA : Nous n'avons pas eu de réponse sur les collègues qui seront en formation distancielle CAPPEI et devront rester à la maison avec leurs enfants sans autre possibilité de garde (certaines professions n'offrant pas ou plus la possibilité aux conjoints de rester à la maison). Ils seront en difficulté.

IENA : ma réponse ne sera jamais satisfaisante mais la formation à distance permet de s'organiser dans le temps. L'ensemble des supports sera à la disposition des collègues concernés.

DASEN : on verra comment accompagner cette formation mais il faut la maintenir car il y a des enjeux derrière. On tiendra compte des différentes situations.

Contractuels recrutés ? : 1 Lannion Paimpol, 1 Paimpol Guingamp SBO, 2 sur Dinan sud

DASEN : Merci à vous, j'ai hâte que l'on puisse se retrouver dans une salle. Merci de passer le message de toute la reconnaissance que nous accordons aux personnels. *C'est important et nous n'avons cessé de le répéter à nos interlocuteurs nationaux et locaux !*